

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 7 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 DAC 280 Subventions (8.500 euros) à cinq associations au titre de la Politique de la ville (18e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 mai 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Echomusée, Gaby sourire, Les Serruriers Magiques, Ma Goutte d'Or, L'île aux langues pour la réalisation de leurs actions en 2018 dans le quartier Goutte d'Or (18e) ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 22 mai 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association Echomusée, 21 rue Cavé (18e), pour le projet Espace d'Initiatives Culturelles. 10827 ; 2018-05363 ;

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association Gaby Sourire, 12 rue Saint-Mathieu (18e) 1188 ; 2018-05343;

Article 3 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à Les Serruriers Magiques, 102 rue Clignancourt (18e), pour le projet Des ailes pour le dire. 11327 ; 2018- 05215;

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association Ma Goutte d'Or, 2 allée d'Andrézieux (18e), pour le projet Raconte-moi ton histoire. 121202 ; 2018- 05187;

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association L'île aux langues, 2 rue Emile Duploye (18e). 66681 ; 2018-05199;

Article 6 : La dépense totale correspondante, soit 8.500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO